



INSCRIPTIONS 2019-2020

Le montant de l'adhésion est diminué de 50% pour les personnes remplissant l'un de ces critères :

- demandeur-se d'emploi sur présentation d'un bulletin de situation datant de moins de deux mois ;
- bénéficiaire du RSA sur présentation d'une attestation en cours de validité ;
- bénéficiaire de l'allocation de demandeur-se d'asile (ADA) sur présentation de la notification de la décision ;
- bénéficiaire de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) sur présentation d'une attestation en cours de validité ;
- bénéficiaire de la couverture médicale universelle complémentaire de l'aide pour une complémentaire santé sur présentation d'une attestation en cours de validité ;
- étudiant-e sur simple présentation de la carte d'étudiant-e ou certificat de scolarité ;
- bénéficiaire de l'allocation de solidarité aux personnes âgées.

Pour être pris en compte, le justificatif devra être envoyé par mail au secrétariat de Contrepied (secretariat@contrepied.com) au moment de l'inscription.